

La ponctuation française et le "COLCHICUM 7 CH"...

Parmi les quatre définitions du point retenues par **Jacques Drillon** dans "**Le Traité de la ponctuation française**", collection "*tel* gallimard/inédit", celle de **Dolet** arrive en premier :

"Quand au point final, autrement dict point rond, il se met toujours à la fin de la sentence, & jamais n'est en autre lieu. Et apres luy on commence uoluntiers par une grande lettre." **Chapitre premier Page 129.**

Bibliothèque Georges Brassens - **Médiathèque** Jean-Jacques Rousseau à Chambéry (Savoie) fin 2005-début 2006, "**Une grande exposition** raconte l'histoire merveilleuse du **monde animal au Moyen-Âge**" :

"Élevage, chasse, récits de voyageurs, encyclopédies, Roman de Renart, enluminures des manuscrits et chapiteaux des églises : au Moyen-Âge, les animaux sont partout. Familiers ou sauvages, exotiques ou légendaires, ils occupent une place majeure dans la vie réelle et dans l'imaginaire des hommes et des femmes."

Furetière a une définition du "**point**" plus ramassée : "Un point marque un sens complet, & que la periode est achevée." **Page 129**

"Je vous remetz à la grande chronique pantagrueline recognoistre la genéalogie et antiquité dond nous est venu **Gargantua**. En icelle vous entendrez plus au long comment les géans nasquirent en ce monde,..." **Page 20** "Oeuvres – Gargantua de **Rabelais** à La renaissance du livre – Jean Gillequin et Cie, Éditeurs.

"**Jean-Louis et Danielle : des brebis et des hommes**. Une année à fruits... À la fin d'une belle journée d'automne je rentre les brebis qui étaient dans un pré clôturé. Elles avancent lentement comme avec difficulté, elles ont des ventres énormes, elles ont l'air hébétées. À la bergerie elles ne ruminent plus ; elles se sont gavées de poires."

Page 112 de "Homéopathie à la ferme – Des éleveurs racontent" aux Editions **REPAS** Valence – editionsrepas.free.fr

" AXIANE

Quoi ? Madame, en ces lieux on me tient enfermée ?
Je ne puis au combat voir marcher mon armée ?
Et commençant par moi sa noire trahison,
Taxile de son camp me fait une prison ?
C'est donc là cette ardeur qu'il me faisait paraître ?
Cet humble adorateur se déclare mon maître !
Et déjà son amour, lassé de ma rigueur,
Captive ma personne au défaut de mon coeur !

Acte III, Scène I de "**Alexandre le Grand**" de **RACINE** – page 109 – Livre de poche 1068/1069

Le "**point**" et le **Littré** : "Petite marque que l'on met dans l'écriture pour indiquer la fin de la phrase."

"Le lendemain je décide d'aller les garder par les herbes sèches de la colline pour les faire marcher et éviter une alimentation trop riche, hélas elles se jettent sur les glands de quelques chênes présents sur le parcours. Le jour suivant je note une aggravation de leur état." **Page 112**

"L'essor économique dépend aussi de la circulation des marchandises et du développement de la monnaie. Les surplus commercialisables, produits de l'agriculture, ont alimenté les marchés et les foires et ils ont permis aux paysans du royaume de France d'entrer dans l'économie d'échanges, surtout à partir du XIIe siècle."

Page 148 de "La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle" de **Claude Gauvard** – Quadrige MANUELS – puf

"Certaines présentent du ballonnement, des diarrhées brunes foncées, pas de rumination, pas de mouvement perceptible du rumen. J'observe **3 signes** :

- troubles à l'automne,
- ballonnement,
- immobilité.

Ces **3 signes** me conduisent à donner **COLCHICUM 7 CH** à quelques brebis malades." Page 112

Toujours à la page 129 du "**Traité de la ponctuation française**", Grévisse apporte sa contribution sur le **point** : "Le point indique la fin d'une phrase. Il se place aussi après tout mot écrit en abrégé, [remarque :] Les écrivains contemporains emploient parfois le point (au lieu de la virgule) pour détacher d'une proposition principale une proposition subordonnée ou un membre de phrases auxquels ils veulent donner un relief plus accusé."

La page 112 n'a pas dit son **dernier mot** : "Le lendemain, quelques brebis présentent de la boiterie : le bas des pattes arrières est enflé.

La relecture de la matière médicale indique que **COLCHICUM** présente un gonflement douloureux des articulations et des extrémités œdémateuses. Je décide de donner **COLCHICUM** à tout le troupeau par l'eau d'abreuvement (quelques granules dans une bouteille, dynamisation, puis répartition dans des bacs.) Dans les jours suivants, les troubles disparaissaient, l'ensemble des brebis est guéri." La page 112 laisse la place à la page 113.

"Le lais"

"De rechief, je laisse en pur don
 Mes gans et houcque de soye
 A mon amy Jacques Cardon,
 Le glan aussi d'une saulsoye,
 Et, tous les jours, une grasse oye
 et ung chapon de haulte gresse,
 Dix muys de vin blanc comme croye...
 Et deux procès, que trop n'engresse !

Page 71 de "**Poésies complètes**" de François VILLON- "Lettres gothiques" Le livre de poche 4530

"**28% des Vauclusiens renoncent à se soigner** : Restes à payer trop importants, difficultés à obtenir des rendez-vous, démarches fastidieuses... Ils sont de plus en plus nombreux à faire une croix sur les soins p.5 " **La Provence** – Grand Vaucluse n°7324 du lundi 3 juillet 2017

Page 149 de "La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle"

"**Faiblesse de grand commerce français.** - Dans le royaume de France, le commerce reste limité aux grandes villes et à leur arrière-pays proche. En effet, le royaume de France connaît un seul grand pôle d'envergure internationale, celui des foires de Champagne qui, à partir du XIIe siècle, se succèdent à Provins, Troyes, Lagny et Bar-sur-Aube. Mais ces foires servent plutôt d'intermédiaire entre l'activité des Italiens et celles des pays nordiques. Leur impact local reste limité, et le royaume de France ne connaît pas de marchands ayant l'envergure des Italiens ou des Hanséates. Néanmoins, les échanges font sentir leurs effets au cours du XIIIe siècle dans le royaume. Les prix montent, y compris dans les zones les plus reculées.

En Forez, le prix moyen du seigle triple entre 1250 et 1300, et en Normandie le loyer de la terre double au cours du XIIIe siècle. Les paysans réclament des privilèges qui les autorisent à créer des marchés et des foires saisonnières. Ils développent aussi des cultures commercialisables, comme la vigne, ou l'élevage pour la laine et la viande. L'esprit spéculatif pénètre surtout le monde des seigneurs qui cherchent de nouveaux revenus en espèces en concédant une partie de leur réserve seigneuriales en fermage. L'ouverture aux échanges et à l'économie monétaire est bien devenue une réalité de la France à la fin du XIIIe siècle. Néanmoins, l'essor des campagnes françaises se fait plutôt par une extension des terroirs cultivés que par leur transformation interne." Madame Claude GAVARD.